

Assemblée Générale de l'A.S.P.A **Du devoir de mémoire... à la fermeture de la méga-décharge**

Décidément, ça ne désarme pas du côté de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois.

C'est à Genay que la 11^e assemblée générale de l'ASPA se réunissait ce samedi 13 décembre et une nouvelle fois, la salle Saint-Loup était pleine d'adhérents déterminés à voir aboutir le combat que mène l'association en vue de la fermeture de la méga-décharge. En effet, à l'approche du 3 janvier 2018, date d'arrivée à échéance du permis d'exploitation de la décharge, l'impatience de l'assistance était telle qu'il faut s'attendre au retour prochain des manifestations, voire à des actions de blocage de la méga-décharge.

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activité qu'ils ont approuvé à l'unanimité, puis suivi la présentation du bilan financier de l'année 2014 qu'ils ont ratifié à l'unanimité après avoir entendu le rapport d'audit du commissaire aux comptes, les adhérents ont débattu du contentieux pénal contre l'ex-sous-préfet, des pollutions et des dysfonctionnements de la méga-décharge et ils ont discuté des projets pour 2015, tout en procédant au renouvellement du conseil d'administration.

On ne le rappellera jamais assez, le combat que mène maintenant depuis plus de 11 ans l'association, c'est d'abord un combat moral et civique visant à dénoncer un véritable scandale politico-financier où il n'y a place ni pour l'amnésie, ni pour le pardon ; car le devoir de mémoire commande de ne jamais l'oublier, l'accouchement de cette décharge s'est fait dans un contexte pseudo-mafieux au cocktail sulfureux, mêlant :

- un pétitionnaire peu scrupuleux,
- un hydrogéologue capable de changer le calcaire en argile,
- une poignée d'élus fourbes et solidaires affairés à mater les résistances locales et à museler la presse,
- un commissaire enquêteur se disant médecin alors qu'il était inconnu de l'Ordre des Médecins,
- un sous-préfet n'hésitant pas à se faire "VRP" du pétitionnaire (il est devenu, depuis, son collaborateur...)
- et une administration étonnamment servile...

À ce sujet, on se souviendra que lorsque la preuve de l'imposture de l'étude géologique a éclaté au grand jour avec l'abandon forcé du chantier en avril 2007 par les énormes pelleuses de ROGER MARTIN qui ne trouvaient pas l'argile promise, l'inspection des installations classées (DRIRE) bien qu'abusée, au lieu de sanctionner la tromperie et de mettre fin au projet frauduleux, a tout fait pour relancer le chantier en modifiant l'arrêté préfectoral du 13 mars 2006 afin de sauver à la fois la décharge et les élus désespérés, peu importe l'environnement...

Après avoir exploré toutes les voies légales, après avoir gagné les procédures judiciaires, celles-ci n'ayant abouti qu'à une fermeture provisoire de la décharge puis à une réduction de 20 000 tonnes/an de la capacité d'entassement des ordures (dont seuls 3 % proviennent de l'Auxois Sinémurien), l'heure n'est plus aux tergiversations ni à l'enfumage des citoyens. Alors que la société « Écopole Services-COVED » qui a transformé la partie Ouest du site de la Terre au Seigneur en un véritable « no man's land » accumule d'année en année d'importantes pertes financières, il est grand temps d'arrêter le carnage !

Face aux mensonges et autres tromperies, à défaut d'un engagement par l'exploitant, par le Conseil Général et par le Préfet de fermeture de l'installation au plus tard le 3 janvier 2018 et de remise en état du terrain, il est clair que l'association sera contrainte à appeler à de nouvelles manifestations.

C'est dans cette ambiance que s'est clôturée cette assemblée générale, les adhérents et amis de l'ASPA ayant ensuite plaisir à poursuivre les débats autour du traditionnel pot de l'amitié. Et en marge de la réunion, l'opération "VINS DE NOËL 2014", à laquelle il reste possible de participer jusqu'à la fin décembre, a connu un grand succès.

(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)